

Enregistrement des assistants dentaires au répertoire ADELI

L'exercice de la profession d'assistant dentaire est désormais subordonné à l'enregistrement dans le répertoire ADELI (Automatisation Des Listes).

[Décret n°2016-1646 du 1er décembre 2016 relatif aux modalités d'exercice de la profession d'assistant dentaire.](#)

En application des articles L4393-8 et suivants du CSP, il est demandé aux assistants dentaires :

- de remplir le formulaire CERFA (109 06*07) téléchargeable ici : https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_10906.do
- de convenir d'un rendez-vous pour l'enregistrement du titre à la Délégation Départementale du département d'exercice, muni(e) des éléments suivants :
 - du formulaire,
 - de l'original du titre d'assistant dentaire (les photocopies certifiées conformes ne sont pas autorisées)
 - d'une pièce d'identité.

Si l'intéressé(e) est dans l'impossibilité de se rendre à la Délégation Départementale, il lui est possible d'adresser ces documents qui seront renvoyés après enregistrement, par retour du courrier, en recommandé avec accusé de réception ou, sur accord du service ADELI de son ARS, de se faire représenter.

<p>Pour les Professionnels exerçant dans le département de l'AISNE</p> <p style="text-align: center;">Cité Administrative 02016 LAON Tél : 03.23.22.45.75 ars-hdf-adelio2@ars.sante.fr</p> <p style="text-align: center;">▶ Uniquement sur rendez-vous tous les jours</p> <p>Pour les Professionnels exerçant dans le département du NORD</p> <p style="text-align: center;">556 Avenue Willy Brandt 59777 EURAILLE Tél : 03.62.72.79.93 ou 03.62.72.79.95 ars-hdf-adelio59@ars.sante.fr</p> <p style="text-align: center;">▶ sans rendez-vous les MARDI et JEUDI (de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30) ▶ sur rendez-vous les autres jours</p> <p>Pour les Professionnels exerçant dans le département de l'OISE</p> <p style="text-align: center;">13 Rue Biot 60005 BEAUVAIS Tél : 03.44.89.61.15 ars-hdf-adelio60@ars.sante.fr</p> <p style="text-align: center;">▶ sur rendez-vous les LUNDI et JEUDI en journée et le MERCREDI matin</p>	<p>Pour les Professionnels exerçant dans le département du PAS-DE-CALAIS</p> <p style="text-align: center;">Résidence Saint-Pol 14 Voie Bossuet 62016 ARRAS Tél : 03.21.60.30.62 ars-hdf-adelio62@ars.sante.fr</p> <p style="text-align: center;">▶ sans rendez-vous les MARDI et JEUDI (de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30) ▶ sur rendez-vous les autres jours</p> <p>Pour les Professionnels exerçant dans le département de la SOMME</p> <p style="text-align: center;">52 rue Daire 80027 AMIENS Tél : 03.22.96.17.45 ars-hdf-adelio80@ars.sante.fr</p> <p style="text-align: center;">▶ Uniquement sur rendez-vous Les LUNDI, MARDI et JEUDI</p>
--	--